

LA TRAME VERTE ET BLEUE

C'est une démarche ayant pour but de préserver et restaurer les continuités écologiques, et d'intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagement. L'ensemble des citoyens et des structures peuvent être acteurs de la démarche : les habitants, les élus, les entreprises privées, les collectivités ...

**Trame verte et bleue (TVB) =
Réservoirs de biodiversité + Corridors écologiques**



Les réservoirs de biodiversité :

Zones riches en biodiversité, vitales pour les espèces, où elles réalisent tout ou partie de leur cycle de vie (reproduction, alimentation, abri, ...).
Les forêts, les zones humides, les cours d'eau, ...



Les corridors écologiques :

Voies de déplacements qui relient les réservoirs de biodiversité entre eux.
Les haies, les bandes enherbées, les bords de cours d'eau, ...



A l'échelle régionale, la TVB est cartographiée dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), et dans le futur Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).



La trame verte, les milieux terrestres

Forêts, prairies, espaces verts, haies, ...



La trame bleue, les milieux aquatiques

Rivières, lacs, étangs, ...

La trame noire

Zones sans pollution lumineuse, dans l'obscurité



La trame turquoise, l'interface vert et bleu

Zones humides, ripisylves (végétation des bords de cours d'eau), ...



Avec le soutien financier de :

LE CONTRAT VERT & BLEU CŒUR DE SAVOIE

De quoi s'agit-il ?

- Un outil proposé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Des actions de préservation et restauration des trames vertes et bleues
- Un travail multi-partenarial réunissant plusieurs acteurs du territoire

Une étude de préfiguration a été menée afin de réaliser une analyse du territoire et de ses enjeux pour élaborer un plan d'actions en faveur des continuités écologiques.

De nombreux acteurs du territoire participeront à la mise en œuvre du Contrat Vert & Bleu Cœur de Savoie qui s'étalera sur 5 années.



LE CONTRAT VERT & BLEU C'EST :

UN CONTRAT DE 4,4 MILLIONS D'EUROS

- Région Auvergne-Rhône-Alpes : 1 950 000 €
- Département de la Savoie : 400 000 €
- Autofinancement des maîtres d'ouvrages : 1 850 000 €
- Autres partenariats : 200 000 €

- 18** mois d'études (2017-2018)
- 1** territoire avec 41 communes
- 5** ans d'actions (2019-2024)
- 32** actions en faveur de la Trame verte et bleue
- 10** objectifs adaptés au territoire en faveur des continuités écologiques
- 15** maîtres d'ouvrages pour réaliser les actions

Les 15 maîtres d'ouvrages



Avec le soutien financier de :

Contrat VERT & BLEU
CŒUR de SAVOIE communauté de communes
coeurdesavoie.fr

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



LA TRAME VERTE & BLEUE CŒUR DE SAVOIE

3 entités naturelles en périphérie du territoire



Massif des Bauges

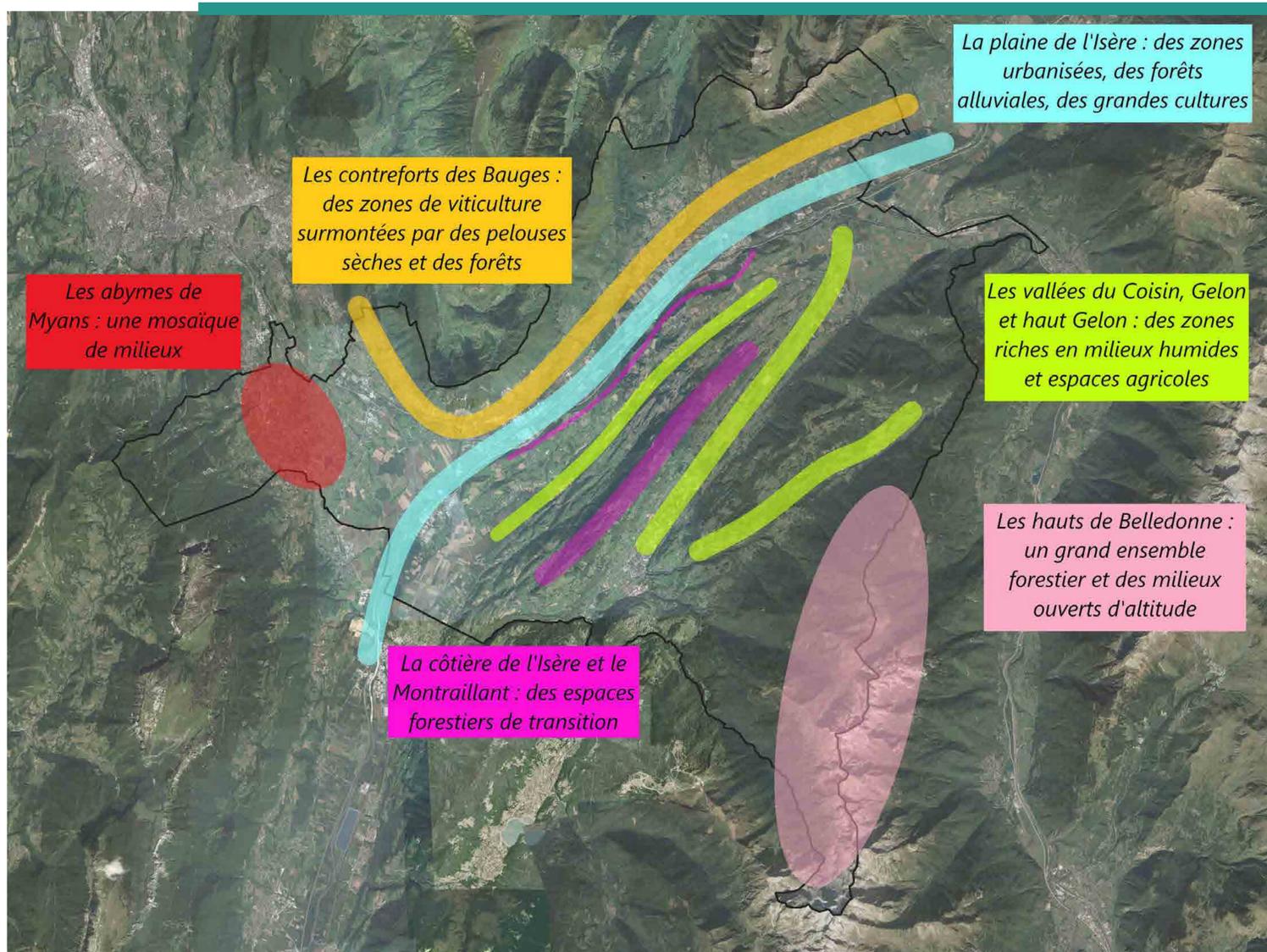


Massif de la Chartreuse



Chaîne de Belledonne

Une grande diversité de paysages riches en biodiversité, avec des enjeux écologiques



Abîmes de Myans



Contreforts des Bauges



Montrailant



Haut Gelon



Val Gelon



Plaine de l'Isère



Val Coisin



Alpages

LA TRAME VERTE & BLEUE CŒUR DE SAVOIE

Des connexions altérées entre 3 massifs



Par les infrastructures de transport et l'urbanisation



Par la fermeture des milieux ouverts liée à la déprise agricole

Par l'absence de corridors écologiques dans la plaine



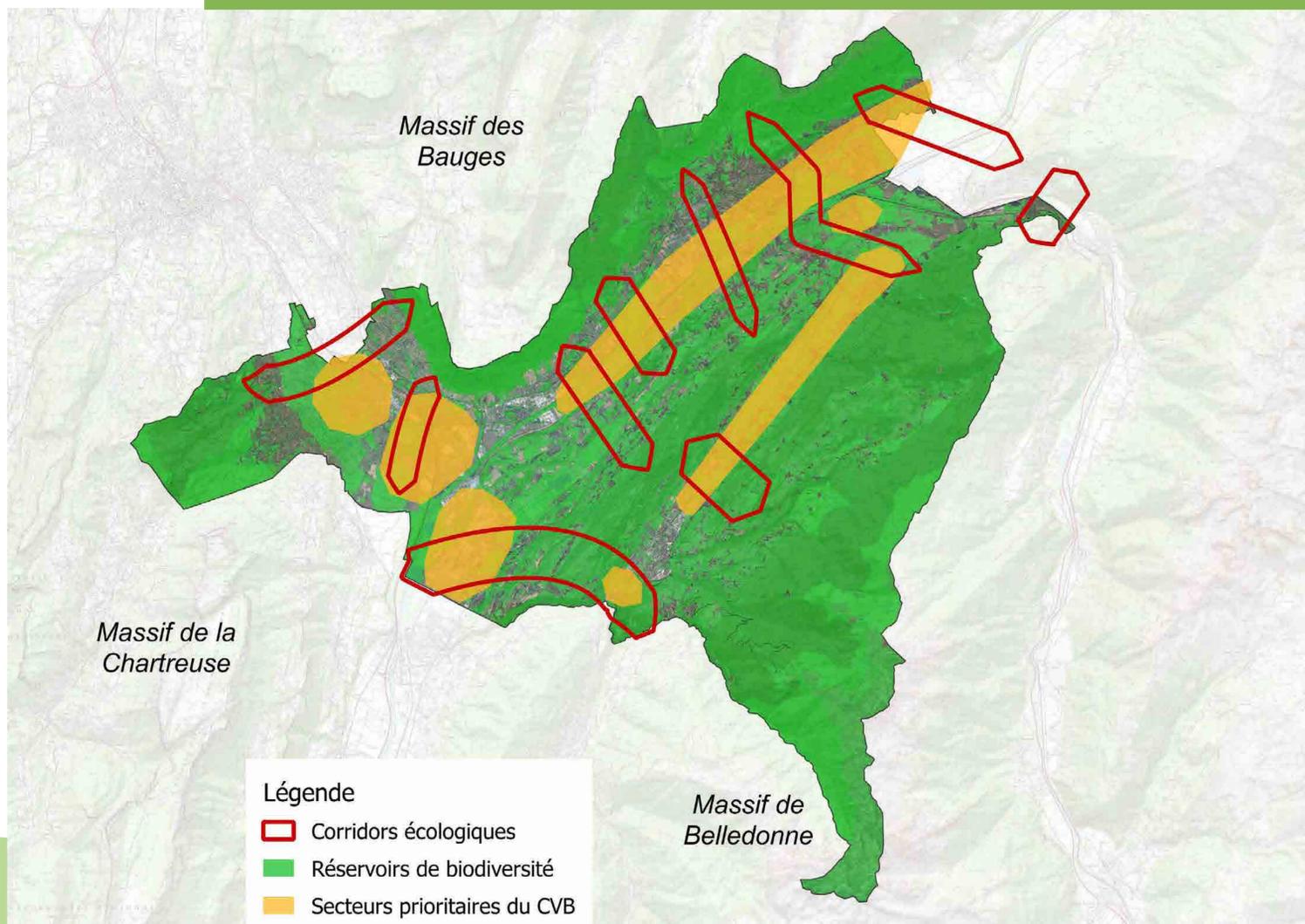
Par le développement des espèces végétales invasives



Les enjeux de la Trame Verte et Bleue et du CVB

- La préservation et la valorisation des réservoirs de biodiversité
- La préservation et l'amélioration des continuités de milieux
- La préservation et l'amélioration des connexions entre les entités naturelles

La cartographie de la TVB et des secteurs à enjeux prioritaires



Avec le soutien financier de :

LES PELOUSES SÈCHES

Pelouses naturelles composées d'une végétation herbacée rase et clairsemée. Elles se développent sur des sols pauvres en nourriture et soumis à la sécheresse. Elles sont donc souvent sur les coteaux exposés sud ou sud-est.



Des pressions pèsent sur ces milieux :
L'abandon de la fauche ou du pâturage (qui empêchent les arbres de s'installer), la transformation de ces milieux en vignes, l'urbanisation.



Les pelouses sèches en Cœur de Savoie

620 Hectares en majorité situés sur :

- Les contreforts des Bauges
- Les contreforts de Chartreuse
- Le versant sud-est du Montraillant

Ce sont des milieux fragiles en disparition, avec une faune et une flore spécifique : leur préservation est essentielle



La flore des pelouses sèches



La faune des pelouses sèches



LES ZONES HUMIDES

Ensemble des milieux naturels avec de l'eau en permanence ou temporairement, visible ou non : mares, étangs, tourbières, marais, prairies ou boisements inondables, ...



Elles jouent de nombreux rôles : régulation des crues, apport en eau lors des sécheresses, épuration de l'eau, protection de la ressource en eau potable, ...

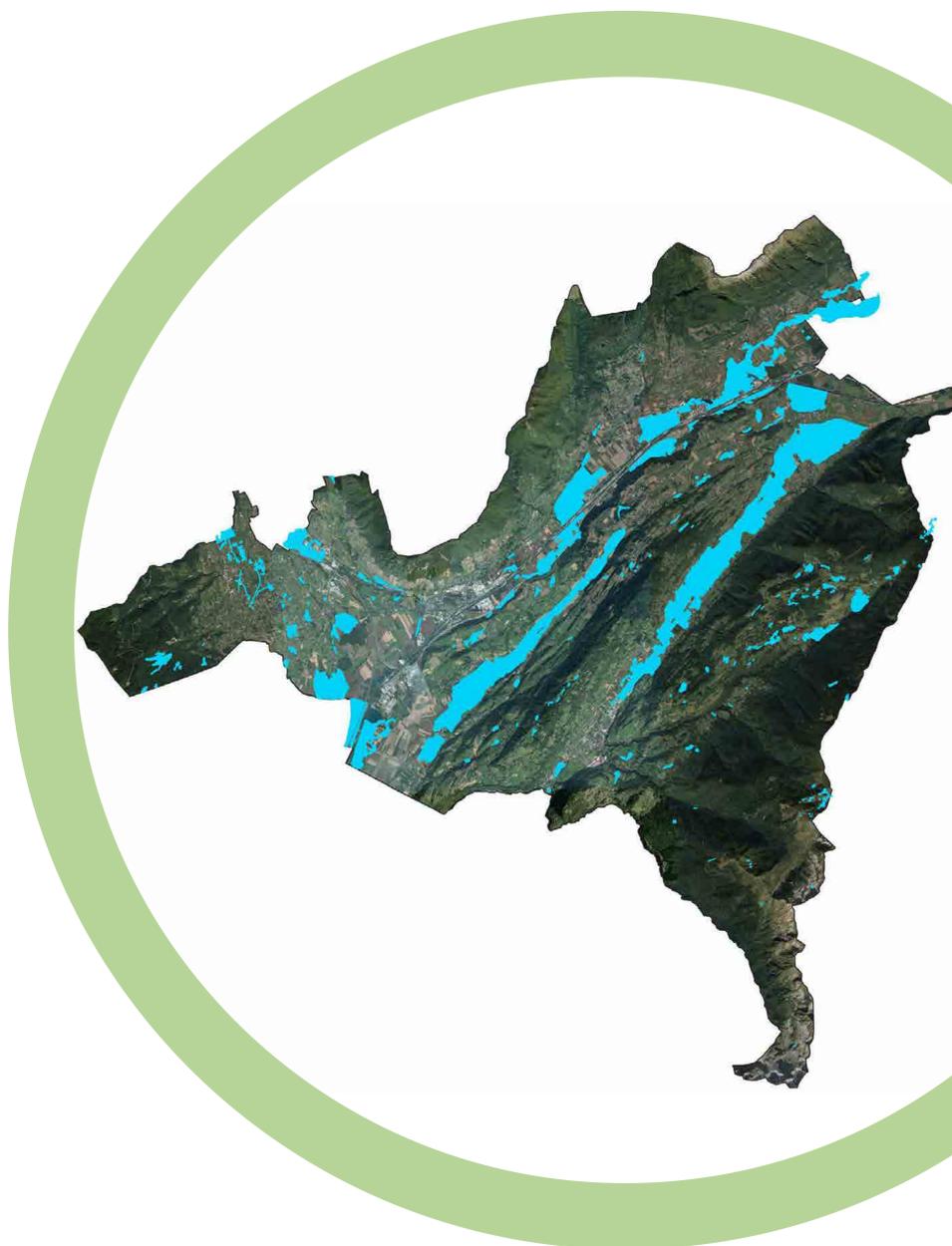
Des pressions pèsent sur ces milieux : Remblaiement, pollution, développement des espèces végétales invasives, développement des grandes cultures, ...



EN SAVOIE, 50% DES ZONES HUMIDES ONT DISPARU ENTRE 1950 ET 2000

Les zones humides en Cœur de Savoie

- 150 zones humides
- 8% du territoire
- 2 700 hectares



La flore des zones humides



Renoncule scélérate



Orchis des marais



Linaigrette grêle



Séneçon des marais

La faune des zones humides



Agrion de Mercure



Triton alpestre



Cuivré des marais



Couleuvre à collier

LES BOISEMENTS ALLUVIAUX

Ensemble des milieux boisés sur des sols formés d'alluvions déposés par un cours d'eau ou liés à la présence de l'eau : des bosquets, des haies, des grands ensembles de plusieurs hectares, des ripisylves, ...



Ces boisements particuliers deviennent rares et sont soumis à certaines pressions : défrichement, urbanisation, ...



**EN COMBE DE SAVOIE,
PLUS DE 70 HECTARES DE
FORÊTS ALLUVIALES ONT
ÉTÉ DÉTRUITS DEPUIS LES
ANNÉES 2000.**

Les forêts alluviales en Cœur de Savoie

Localisées dans les fonds de vallées :

- Vallée de l'Isère
- Val Coisin
- Val Gelon



La flore des boisements alluviaux



La faune des boisements alluviaux



LES MILIEUX BOISÉS

Différents types de zones boisées : forêts de feuillus, de conifères ou mixtes (feuillus et conifères mélangés). On peut les retrouver à différentes altitudes, ce qui a un impact sur leur composition.



Ils sont soumis à certaines pressions : coupes rases ponctuelles, urbanisation dans les vallées, changement climatique, parasites entraînant des dépérissements, ...



Les forêts en Cœur de Savoie

- 53% du territoire
- 80% d'essences feuillues
- 2 forêts domaniales
- Autant de forêts privées que de forêts publiques



La flore des milieux forestiers



Sabot de Vénus



Pyrole à feuilles rondes



Châtaignier



Tilleul à grandes feuilles

La faune des milieux forestiers



Cerf élaphe



Rosalie des Alpes



Chat forestier



Pic noir

LES MILIEUX AQUATIQUES

Constitués par les cours d'eau : rivières, torrents, ruisseaux, ... mais aussi les lacs et grands plans d'eau.



Ces milieux sont soumis à certaines pressions : pollutions, développement des espèces végétales invasives, changement climatique et disparition de la ressource en eau, endiguement, ...



Les milieux aquatiques en Cœur de Savoie

- 2 rivières : l'Isère et l'Arc
- De nombreux ruisseaux : Bondeloge, Gargot, Bialle, Gelon, Coisin, Coisetan, ...
- Lacs de Sainte-Hélène, Saint-André, Saint-Clair, Carouge, Francin, plan d'eau de Barouchat...



La flore des milieux aquatiques



La faune des milieux aquatiques



LES ALPAGES ET PELOUSES ALPINES

Milieus présents à la limite supérieure de la forêt, où les arbres commencent à disparaître pour laisser place à une végétation herbacée.



Ces espaces sont menacés en majorité par l'abandon du pâturage, qui conduit à la fermeture du milieu.



Les milieux ouverts d'altitude en Cœur de Savoie

- 600 Ha environ
- 100 Ha sur les contreforts des Bauges sous les falaises de l'Arclusaz
- 500 Ha sur les hauts de Belledonne



La flore des milieux ouverts d'altitude



Orchis vanille



Lycopode des Alpes



Gentiane asclépiade



Rhododendron ferrugineux

La faune des milieux ouverts d'altitude



Tétras Lyre



Marmotte



Chamois



Lagopède

LES MILIEUX AGRICOLES

Souvent situés dans les vallées et sur les coteaux, ils peuvent avoir différents usages : grandes cultures, vignobles, alpages, prairies, arboriculture, maraîchage, ... Dans ces milieux, des infrastructures agro-écologiques sont parfois présentes : haies, bosquets, murets, arbres isolés, bandes enherbées, ... L'ensemble forme le bocage.



Ces milieux sont soumis à des pressions d'urbanisation, de déprise agricole, de fermeture des milieux, d'intensification des pratiques, ...



Les milieux agricoles en Cœur de Savoie

30% du territoire, comprenant :

- 50% de prairies
- 34% de grandes cultures
- 15% de vignes
- 1% de vergers



La flore des milieux agricoles



Miroir de Vénus



Coquelicots



Gagée des champs



Nielle des blés

La faune des milieux agricoles



Hibou petit Duc



Azuré de la sanguisorbe



Chouette chevêche



Lièvre d'Europe

Avec le soutien financier de :

LA BIODIVERSITÉ ORDINAIRE

On parle souvent de la faune et de la flore rare et de leur importance dans les écosystèmes, mais les plantes et les animaux communs sont tout aussi utiles : Ils forment la biodiversité ordinaire.

Cette biodiversité ordinaire est menacée, en grande partie par les activités humaines : artificialisation des sols, utilisation de pesticides, espèces invasives, ...



Quelques chiffres en France

- 22% des oiseaux communs spécialistes vivant dans un habitat particulier (milieux agricoles, forestiers, ...) ont disparu entre 1989 et 2007
- Les populations de chauves-souris ont diminué de 38% en 10 ans
- L'artificialisation des sols a augmenté de 1,4% / an de 2006 à 2015
- La vente de produits phytosanitaires pour les usages agricoles a augmenté de 12% entre la période 2009-2011 et 2014-2016
- 53% des plantes qui dépendent des insectes pour leur reproduction voient leur population décliner
- La pollution des cours d'eau par les nitrates a baissé de 12% entre 1998 et 2017

**ENVIRON 35% DES
ESPÈCES PRÉSENTES EN
FRANCE MÉTROPOLITAINE
SONT PRÉSENTES EN
SAVOIE**

Avec le soutien financier de :

FAUNE EMBLÉMATIQUE DE CŒUR DE SAVOIE

« Sur le territoire, plusieurs espèces animales rares sont présentes, dans différents milieux : ouvrez l'œil ! »



TRUITE FARIO

Aussi appelée Truite de rivière, elle vit dans les cours d'eau au courant rapide, où l'eau est fraîche et riche en oxygène, par exemple dans le haut Gelon. Elle est menacée par les pollutions des cours d'eau et la multiplication des épisodes de sécheresse.

AZURÉE DE LA SANGUISORBE

Papillon qui a besoin de la sanguisorbe officinale comme plante hôte pour le développement de sa chenille. On retrouve cette plante dans les zones humides de plaine associées aux prairies de fauche et aux pâtures. La fauche tardive est essentielle pour laisser le temps à la chenille de se développer.



TÉTRAS LYRE

Espèce des milieux semi ouverts d'altitude : pelouses, landes et fourrés d'aulnes verts, notamment sur les hauteurs de Belledonne. Oiseau en fort déclin suite à la fermeture des milieux et à l'augmentation des pratiques de sport hivernal. Des zones de refuges hivernaux sont balisées en montagne pour préserver sa tranquillité.

PIC NOIR

Plus grand Pic d'Europe, il se nourrit d'insectes vivants dans les arbres morts, et niche dans les gros arbres. On le retrouve dans les vieilles forêts pas trop denses de feuillus ou de conifères, par exemple dans le Montrailant.



CASTOR

Plus gros rongeur d'Europe qui avait quasiment disparu de France, il vit dans des cours d'eau avec une ripisylve (végétation de bord de cours d'eau) riche qui lui permet de trouver les arbres dont il se nourrit. Il recolonise petit à petit les rivières, notamment l'Isère, le Coisetan et le Gelon.

CHOUETTE EFFRAIE

Appelée aussi Effraie des clochers ou dame blanche, elle vit dans les milieux ouverts et bocagers de plaine et de basse altitude, les hameaux ou les villages : Val Coisin, Val Gelon et Abymes de Myans. L'espèce est devenue rare suite à la disparition des milieux favorables : la préservation des haies, bandes enherbées et la présence de prairies sont essentiels.



Avec le soutien financier de :

FLORE EMBLÉMATIQUE DE CŒUR DE SAVOIE

Lorsqu'on parle d'espèces emblématiques, on pense souvent aux animaux. Mais des espèces végétales rares peuvent aussi se retrouver sur Cœur de Savoie.



LIS MARTAGON

On retrouve cette plante dans les forêts de feuillus de moyenne altitude, et plus haut dans les alpages et les landes. Espèce assez présente mais menacée parfois par la cueillette, on peut la retrouver dans les 3 grands massifs bordant le territoire.

INULE DE SUISSE

On retrouve cette espèce sur les bords de cours d'eau, les ripisylves et zones humides de plaines. Cette espèce assez rare est protégée en Rhône Alpes, et peut se retrouver par exemple dans le marais du Bondeloge et les zones humides des Abymes de Myans.



IRIS DE PERRIER

Espèce vivant dans les éboulis et les zones rocheuses d'altitude, que l'on retrouve notamment au pied des falaises de l'Arclusaz. C'est une espèce rare, protégée en France et connue au niveau national uniquement dans le département de la Savoie.

LIPARIS DE LOESEL

Petite orchidée que l'on retrouve dans les marais acides et les tourbières, elle a besoin de milieux ouverts : l'entretien de ces milieux par la fauche automnale est donc essentiel pour elle. C'est une espèce rare, protégée en France, et que l'on retrouve seulement dans une dizaine de communes en Savoie, notamment dans la vallée du haut Gelon.



PETITE MASSETTE

Cette espèce vit sur les berges des cours d'eau avec peu de végétation ou sur les bancs de graviers temporairement inondés. Ces habitats avaient disparu avec les travaux de rectification des cours d'eau et sont aujourd'hui préservés. En France, elle est protégée et présente uniquement dans les grandes rivières des Alpes, notamment l'Isère.

Avec le soutien financier de :

LES ESPÈCES VÉGÉTALES INVASIVES

Espèce introduite dans un milieu où elle ne vit pas naturellement avec une forte capacité de reproduction et qui bénéficie d'une absence de prédateurs. La présence de ces espèces met en danger l'équilibre des écosystèmes.

Attention : certaines espèces considérées comme invasives peuvent être vendues dans le commerce (Buddleia, Laurier cerise, ...) : privilégiez plutôt d'autres essences pour embellir vos espaces verts !



AMBROISIE

Plante au pollen très allergisant en fin d'été (août – septembre). La prévention et la lutte contre cette espèce sont obligatoires et définies dans un arrêté préfectoral. Chacun se doit d'agir à son niveau : signalement, destruction, fauche, sensibilisation ...

RENOUÉE

Un petit bout de rhizome (sa racine) de quelques cm peut repousser et former un nouveau plant. Si vous en voyez, n'essayez pas de l'arracher, au risque de favoriser sa dissémination.



RAISIN D'AMÉRIQUE

Plante toxique pour l'homme, qui se disperse par les graines. Il est présent sur les bords de cours d'eau, les friches et les champs cultivés.

BUDDLÉIA

L'arbre à papillons colonise surtout les bords de cours d'eau et les secteurs en friches, grâce à ses graines.



BERCE DU CAUCASE

Espèce pouvant atteindre plusieurs mètres de haut et qui se reproduit grâce aux graines. Elle sécrète une substance toxique qui peut provoquer de graves brûlures.

LAURIER CERISE

Espèce très présente dans les haies et espaces verts, il colonise les bords de cours d'eau et les espaces boisés grâce à ses graines. Ses feuilles et ses fruits sont toxiques pour l'homme.



Avec le soutien financier de :

COMMENT AGIR À MON ÉCHELLE POUR LA TRAME VERTE ET BLEUE ?

EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

Je plante des végétaux adaptés au climat local, qui sont mellifères et qui apportent de la nourriture à la faune.



J'installe des nichoirs pour les oiseaux ou des hôtels à insectes dans mon jardin.

Je crée des hibernaculums, refuges pour la petite faune en laissant un tas de bois, de feuilles, de pierres dans le jardin.



J'aménage un espace naturel dans un coin de pelouse. Je laisse des plantes s'installer et je tonds uniquement en juillet et à l'automne.

EN VOUS IMPLIQUANT DANS UN PROGRAMME DE SCIENCES PARTICIPATIVES, VOUS AIDEZ LES ACTEURS LOCAUX À MIEUX CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE

VIGIE NATURE

Un réseau de citoyens qui fait avancer la science

Participez au programme vigie-nature. Fondé par le Muséum National d'Histoire Naturelle, il propose des protocoles très simples ouverts à tous : papillons, bourdons, escargots, oiseaux ... Chacun y trouvera son bonheur !

Rejoignez d'autres programmes accessibles à tous, répertoriés dans OPEN, l'Observatoire Participatif des Espèces et de la Nature.



Les associations locales et environnementales (LPO, FNE, CPIE, ...), les parcs Naturels et les Conservatoires d'Espaces Naturels peuvent aussi avoir leurs programmes de sciences participatives : n'hésitez pas à aller vous renseigner sur leur site.

EN LUTTANT CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

Je n'achète pas de plantes considérées comme invasives : buddléia, laurier cerise, herbe de la pampa, ...



www.signalement-ambroisie.fr

L'application mobile Signalement-ambroisie

email : contact@signalement-ambroisie.fr

téléphone : 0 972 376 888

Lorsque je vois un plant d'ambroisie, je le signale sur la plateforme ou l'application dédiée.

Avec le soutien financier de :

ESPÈCES INVASIVES : AMBROISIE À FEUILLES D'ARMOISE

L'ambroisie à feuille d'armoise est une des 3 espèces d'ambrosies présentes en France. Cette plante est classée nuisible à la santé humaine depuis 2017 selon le code de la santé publique. Elle est originaire des États-Unis et a été introduite en 1880 dans la vallée du Rhône d'où elle s'est propagée : notre Région est donc particulièrement touchée.

LES IMPACTS

- **Sanitaires** : plante au pollen très allergisant qui peut poser des problèmes respiratoires
- **Agricoles** : elle peut envahir des cultures et entraîner des pertes de récolte

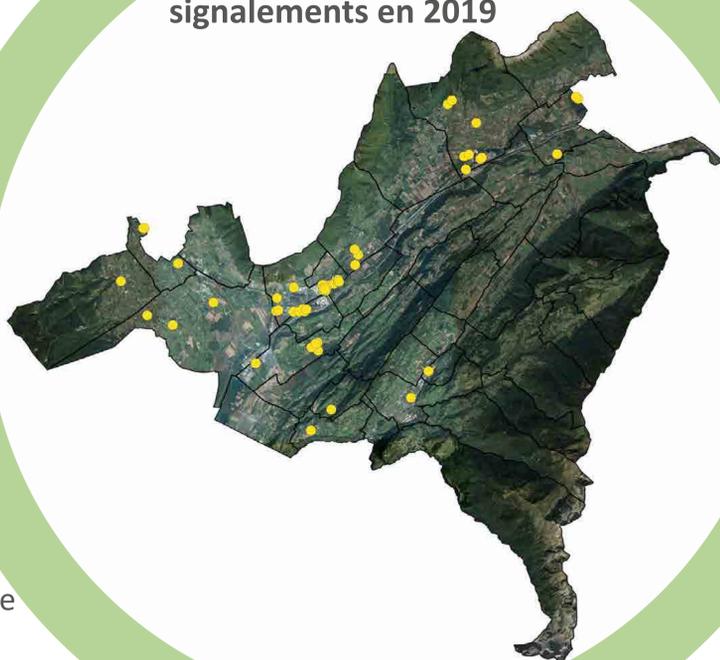
Quelques grains de pollen par m³ d'air suffisent à développer des symptômes allergiques

8 % de la population est allergique en Savoie

30 ans c'est la période pendant laquelle une graine peut survivre dans le sol avant de germer

1 plant peut produire plusieurs millions de grains de pollen et plusieurs milliers de graines

Plus de 100 zones de signalements en 2019



Plante annuelle : elle meurt chaque hiver et les graines germent l'année d'après

Printemps
Germination et croissance

Début d'été
Fin de croissance

Août - Octobre
Floraison et pollens -> Allergies

Automne
Apparition des graines et dissémination



Tige velue

Même couleur sur les 2 faces des feuilles

Pas d'odeur quand on la froisse



Feuille bien découpée

AMBROISIE

Fleurs en épi vert pâle - jaune



COMMENT AGIR ?

- **Dans tous les cas** : je signale sa présence sur la plateforme dédiée
- **Chez moi** : je l'arrache avant floraison (août)
- **En dehors de chez moi** : je l'arrache si il y a quelques pieds (avant floraison en août) ou je signale si la zone est trop envahie

LA PLATEFORME

- www.signalement-ambroisie.fr
- L'application mobile Signalement-ambroisie



PLATEFORME INTERACTIVE
**SIGNALEMENT
AMBROISIE**

Avec le soutien financier de :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



SAVOIE
LE DÉPARTEMENT